



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'ÉDUCATION,
*en charge de la fonction publique,
de la recherche et de l'enseignement supérieur*

ARRETE N° **013357** / MTF du
20 DEC. 2017

Proclamant les résultats du concours externe pour le recrutement, sur titres, de 45 praticiens hospitaliers de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française appelés à exercer au Centre hospitalier de la Polynésie française.

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ÉDUCATION,
en charge de la fonction publique, de la recherche et de l'enseignement supérieur

Visa :

DGRH
Visé :  DGRH

14 DEC. 2017

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 676/PR du 16 septembre 2014 modifié, portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 32/PR du 16 janvier 2017 modifié, relatif aux attributions du ministre du travail, de la formation professionnelle et de l'éducation, en charge de la fonction publique, de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée, relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 96-199 APF du 24 octobre 1997 portant statut particulier du cadre d'emplois général des praticiens hospitaliers de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 96-136 APF du 21 novembre 1996 modifiée, portant statut particulier du cadre d'emplois des praticiens hospitaliers territoriaux de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1061/CM du 6 octobre 1997 modifié, relatif au concours de recrutement des fonctionnaires du cadre d'emplois des praticiens hospitaliers territoriaux de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 7/CM du 5 janvier 2017 modifié portant autorisation d'ouverture au titre de l'année 2017 de concours relevant de la filière administrative et financière, de la filière socio-éducative et de la filière santé de la fonction publique de la Polynésie française ;

Ampliations :

PR
VP
SGG
REG
MTF
MSS
DMRA
DGRH
CHPF
JOPF

1 Vu l'arrêté n° 7469/MTF/MSS du 11 août 2017 déclarant la vacance de 45 postes de praticiens hospitaliers au Centre hospitalier de la Polynésie française et portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un concours externe, sur titres, pour le recrutement de 45 praticiens hospitaliers de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française ;

1 Vu l'arrêté n° 10291/MTF/DGRH du 13 octobre 2017 nommant les membres du jury du concours externe pour le recrutement, sur titres, de 45 praticiens hospitaliers de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française appelés à exercer au Centre hospitalier de la Polynésie française ;

2 Vu la lettre du Centre hospitalier de la Polynésie française n° 347/17/DIR du 13 décembre 2017 ;

1 Vu le procès-verbal n° 20709/MTF/DGRH du 13 décembre 2017.

ARRETE

Article 1er. - Sont déclarés admis au concours externe pour le recrutement, sur titres, de 45 praticiens hospitaliers de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française appelés à exercer au Centre hospitalier de la Polynésie française :

- *Dans la spécialité « Anesthésie-réanimation » :*

SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :

- Mme BAILLY-SALIN épouse SAUTILLET Juliette ;
- M. DEGIOVANNI Franck ;
- M. MONTE Sébastien.

- *Dans la spécialité « Anesthésie-réanimation chirurgicale » :*

SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :

- Mme Leïla BENBOUTA épouse GACHOD ;
- M. Marc VINCLAIR.

- *Dans la spécialité « Biologie médicale » :*

SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :

- M. BEAU Frédéric.

- *Dans la spécialité « Cardiologie et maladies vasculaires » :*

SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :

- M. LUTINIER Renaud ;
- M. MORONVAL Frédéric.

- *Dans la spécialité « Chirurgie viscérale et digestive » : infructueux.*

- *Dans la spécialité « Chirurgie générale » :*

SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :

- M. Ludovic CHASTANG ;
- M. Thomas SARCHER.

- *Dans la spécialité « Chirurgie orthopédique et traumatologie » :*

SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :

- M. LUTH Toriki.

SUR LA LISTE COMPLEMENTAIRE D'APTITUDE :

- M. GHISLANDI Xavier.

- *Dans la spécialité « Gynécologie et obstétrique » :*

SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :

- M. BARON Xavier ;
- Mme VANDERVORST épouse FALLEVOZ Géraldine.

- *Dans la spécialité « Hématologie biologique » : infructueux.*

- *Dans la spécialité « Biologie polyvalente » :*

SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :

- M. Anthony BERBERIAN.

SUR LA LISTE COMPLEMENTAIRE D'APTITUDE :

- M. Ludovic JANAUD.

**- Dans la spécialité « Médecine d'urgence » :
SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :**

- M. BOUGON Stéphane ;
- Mme DECAUX Julie ;
- Mme GAUDEL Céline ;
- M. HABIB Raphaël ;
- M. HUTTEN Olivier ;
- Mme MARIN Caroline ;
- M. REMAUDIERE Bertrand ;
- Mme RIBE Nolwenn

SUR LA LISTE COMPLEMENTAIRE D'APTITUDE :

- M. REICHART Vetea.

**- Dans la spécialité « Médecine générale » :
SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :**

- Mme COURTOIS Charlotte ;
- Mme GIROUD Mathilde ;
- Mme TESSIER épouse SOOKHAREEA Chantal.

**- Dans la spécialité « Néphrologie » :
SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :**

- M. DELAVAL Ronan.

**- Dans la spécialité « Ophtalmologie » :
SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :**

- Mme DE ANGELIS Florie.

**- Dans la spécialité « Pédiatrie » :
SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :**

- M. DARTEYRE Stéphane ;
- Mme GUILLET Elodie.

**- Dans la spécialité « Pharmacie hospitalière » :
SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :**

- Mme CROSS Tumatarii.

SUR LA LISTE COMPLEMENTAIRE D'APTITUDE :

- Mme Jordane ALEMANI épouse BOLDUC.

**- Dans la spécialité « Pneumologie » :
SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :**

- M. YUE Serge.

**- Dans la spécialité « Psychiatrie polyvalente » :
SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :**

- Mme BOUDIGOU Muriel ;
- M. GARCIA Guillaume ;
- Mme HOUSSAY Noémie ;
- Mme PICHETTI Clémentine ;
- M. STEINMETZ Michel.

- Dans la spécialité « Radiologie » : infructueux.

- Dans la spécialité « Santé publique » :

SUR LA LISTE PRINCIPALE D'APTITUDE :

- Mme MAGNIN épouse LUTRINGER Delphine.

Article 2. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

20 DEC. 2017

Le Ministre
du travail,
de la formation professionnelle
et de l'éducation,
*en charge de la fonction publique,
de la recherche et de l'enseignement supérieur*



Pour Ampliation

